

DOSSIER DE PRESSE

Décarbonation de l'hôpital



1

UniHA agit concrètement pour la décarbonation de l'hôpital en France. Ses solutions impactent les consommations d'énergie - dont le numérique - les déplacements et l'empreinte chimique de l'activité hospitalière. Découvrez ces solutions à travers différents marchés récents ou en construction.

Décembre 2021



Décarboner l'activité hospitalière : la réponse achats !

Au terme de la Cop26, la France s'est engagée à réduire le recours aux énergies fossiles, stopper la déforestation et réduire les émissions de méthane.

Or 8 % des émissions de gaz à effet de serre seraient liés en France aux besoins de la santé. Le monde hospitalier en a pris conscience. Le financement de postes de conseillers en transition énergétique et écologique en santé, les propositions de la Fédération Hospitalière de France, du Shift Project et du Comité pour le Développement Durable en Santé (C2DS) en témoignent.

L'ensemble des achats nécessaires à l'activité hospitalière peut contribuer de manière significative à la décarbonation.

Conscients de l'enjeu, les acheteurs UniHA agissent pour la décarbonation des hôpitaux, sur l'ensemble de l'activité hospitalière.

Trois dimensions sont exposées dans ce dossier de presse avec des exemples concrets, montrant comment les acheteurs anticipent et contribuent à l'exigence de la décarbonation :

1. **La consommation d'énergie** : UniHA s'est engagé dans la performance énergétique, qu'il s'agisse de l'approvisionnement en énergie des lieux physiques ou de l'usage exponentiel du numérique, et donc du recours aux datacenters.

Pages 3 à 5

2. **Les déplacements** : le regroupement et la spécialisation des plateaux techniques et de diagnostic laisse penser que les déplacements de patients et d'équipes médicales se multiplient. L'épidémie de Covid19 accélère de nouvelles manières de coopérer avec le développement de la télémédecine ou des activités de point of care, diagnostics à proximité du lieu de vie des patients. Et comme ailleurs, la généralisation du télétravail pour les missions qui le permettent, diminue les trajets entre domicile et lieu de travail.

Pages 6 à 8

3. **L'empreinte chimique** : du médicament au traitement des déchets, des textiles à la restauration, l'empreinte chimique et les émissions de CO2 pourraient diminuer si l'on relocalisait certains sites de production, voire si certaines règles sanitaires du passé étaient reconsidérées. Les dimensions de la problématique sont sanitaires, écologiques et économiques.

Pages 9 à 14

1. Économiser l'énergie

L'énergie est un poste de dépense important, 5 à 10 % des dépenses de fonctionnement hors masse salariale.

Les centres hospitaliers n'ont pas toujours les moyens d'investir dans des équipements non prioritaires au regard de leur mission de santé publique. Les marchés proposés par UniHA permettent alors de maîtriser la consommation et de mettre un coup d'arrêt au gaspillage. Trois exemples : datacenters, éclairage, certificats d'économies d'énergie.

Numérique

Réduire la consommation énergétique des datacenters

De l'administration courante aux techniques médicales de pointe et à la gestion des parcours patients, le numérique est partout à l'hôpital. Cette activité génère une consommation d'énergie particulièrement importante.

C'est pourquoi la réduction des consommations énergétiques des datacenters fait l'objet d'un marché, « Serveurs & Stockage », qui inclut une prestation d'architecture des salles mettant en œuvre des dispositifs d'optimisation de la température et de la consommation des serveurs.

Les solutions proposées permettent aux hôpitaux et à leurs directions informatiques de créer l'architecture nécessaire à l'augmentation exponentielle des données numériques (évaluée à 20 % par an) et à leurs exploitations pour un hôpital performant : SI achats, SIH, Big Data...

Ces dispositifs peuvent réduire de 30 à 40 % la consommation énergétique du centre.

Télécharger les fiches marchés en cliquant sur les intitulés :

» > Acquisition de matériels, logiciels du datacenter

» Serveurs et stockage



1. Économiser l'énergie

Le décret tertiaire

Entré en vigueur en 2019, le décret dit « décret tertiaire » ou « décret rénovation tertiaire » précise les modalités d'application de l'article 175 de la loi ÉLAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique). Il vise à réduire la consommation énergétique du parc tertiaire français.

Le bâtiment reste le secteur le plus énergivore et le second émetteur de gaz à effet de serre : 45 % de la consommation nationale et 27 % des émissions. Il serait, avec le transport, le principal responsable du non-respect des budgets carbone de la France sur la période 2015-2018 (projet de stratégie nationale bas-carbone, décembre 2018).

Le gouvernement a donc fait de sa rénovation une priorité et publié début 2018 le plan national de rénovation énergétique des bâtiments. Le « décret tertiaire » demande que des actions de réduction de la consommation d'énergie finale soient mises en œuvre. Il impose aux établissements de santé un suivi et une diminution de leurs consommations d'énergie. Il prévoit des sanctions telles que la publication sur un site officiel des établissements non conformes et 7500 € d'amende.

UniHA propose des marchés qui accompagnent efficacement les hôpitaux dans cette démarche.

Éclairage

Engagements de performance énergétique : retour sur investissement garanti en 48 mois

UniHA a lancé un contrat de performance énergétique de 5 ans consacré au seul usage de l'éclairage. Il apporte un engagement de performance et prévoit un temps de retour sur investissement de 48 mois maximum pour toutes les actions de performances énergétiques réalisées.

6 partenariats d'innovation sont en cours avec 10 établissements de santé pilotes pour la rénovation de leur éclairage. **Cette opération engage un budget global de 3,3 M€, préfinancés via un partenariat UniHA/Banque des territoires, et garantit 6,7 M€ d'économies d'énergie à terme. 1€ d'achat génère 2€ d'économie d'énergie !**

8 nouveaux marchés à tranches qui déclinent cette solution innovante issue des établissements pilotes, et concernant 8 établissements, vont être publiés en fin d'année 2021 pour la rénovation de leur éclairage.

6 partenariats d'innovation sont en phase de notification pour l'installation d'une solution innovante de comptage, afin de suivre en continu leurs consommations d'énergie et de fluides. 320 k€ d'économies d'énergie sont garantis au terme des contrats de 5 ans.

Financement

Aider les hôpitaux à obtenir des certificats d'économies d'énergie

Les certificats d'économies d'énergie apportent une aide financière aux maîtres d'ouvrages qui accomplissent une action d'efficacité énergétique garantissant un gain d'énergie. C'est le cas du financement de travaux de rénovation énergétique.

Les hôpitaux peuvent en bénéficier à condition de sélectionner par appel d'offres un partenaire éligible au dispositif. Et ils ne peuvent obtenir ces certificats qu'à condition de se préserver des offres de travaux à « zéro euro » qui leur feraient prendre trop de risques, techniques et juridiques.

C'est pourquoi UniHA propose un contrat de collecte et de valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE) pour les accompagner dans cette démarche.

En pratique, les sociétés Loris et Hellio vont accompagner les établissements de santé de 14 GHT (Groupements hospitaliers de territoire) dans la collecte et la valorisation de leurs certificats d'économies d'énergie. Le total de recettes nettes espérées est de 2 M€ pour financer un volume équivalent de travaux économies d'énergie, lesquels apporteront un montant supplémentaire d'économies d'énergies.

Télécharger les fiches marchés en cliquant sur les intitulés :

- » *Collecte et valorisation des certificats d'économie d'énergie*
 - » *Électricité, Effacement et Gaz Naturel (utilités v3)*
 - » *Solutions d'éclairage*
 - » *Système de management des énergies (SEME v2)*
- Livret « [Energie](#) », mai 2021

2. Repenser la mobilité

Lutter pour la décarbonation de l'hôpital, ce n'est évidemment pas réduire les équipements médicaux de pointe ou le nombre de professionnels. Mais en termes d'organisation, les déplacements sont représentatifs d'activités qui peuvent être optimisées. Que ce soit à travers de nouveaux usages, comme la location de flottes automobiles plus « vertes », ou de nouvelles méthodes de travail, telles que la télé médecine pour les patients et le télétravail pour les agents hospitaliers, quand c'est possible.

Flottes automobiles

Location longue durée, véhicules électriques : donner accès aux nouvelles formes de mobilité

Enjeu majeur de la COP 26, la décarbonation est au cœur de la stratégie achat dans le domaine des transports hospitaliers. Du côté de la mobilité, plusieurs marchés en cours tendent vers l'objectif de neutralité carbone en 2050.

Le marché de fourniture de carburant par carte accréditive passée auprès d'un pétrolier prévoit l'option « électromobilité ». Celle-ci repose sur une carte permettant la recharge des véhicules 100 % électriques ou hybrides, sur un large réseau de bornes, en France (+ 7 000) et dans 25 pays d'Europe (+ 50 000).

Le marché de location longue durée de véhicules apporte une réponse aux établissements hospitaliers, exposés aux différentes contraintes de la loi d'orientation des mobilités : émissions maximales de rejet de CO₂, circulation dans les zones à faible émission, absence de malus sur l'acquisition, vignette Crit'Air, etc. Ce marché garantit aussi une certaine souplesse dans le mode de financement (loyer mensuel). Il a rencontré un succès certain et a mis l'accent sur la volonté des hôpitaux de changer de paradigme à travers le passage de la possession à l'usage.

Bien que les véhicules sanitaires ne soient pas comptabilisés dans le pourcentage minimum de véhicules à faible émission à acquérir lors du renouvellement des flottes, le marché de véhicules de transports de patients permet de pouvoir commander des motorisations vertes.

Ce même marché embarque la possibilité pour les hôpitaux de s'équiper en bornes électriques de recharge pour leurs besoins ou ceux de leurs visiteurs (patients, familles, transports VSL ou sanitaires). Ainsi les hôpitaux contribuent au développement des points de recharge ouverts au grand public.

Début 2022, deux nouveaux marchés devraient être proposés aux adhérents UNIHA :

- Le marché d'acquisition de véhicules à faibles émissions de CO2 proposera en 23 lots toute une gamme de véhicules propres, du 2 roues au poids-lourds en passant par des véhicules particuliers et des véhicules utilitaires.
- Le marché de logiciel de gestion de parc a notamment pour objectif de rationaliser l'utilisation des véhicules en optimisant le parc existant et en privilégiant les solutions de mobilité collaboratives. Cette évolution des usages permettra d'agir sur la réduction de l'impact carbone des établissements.

Télécharger les fiches marchés en cliquant sur les intitulés :

- » *Bornes de recharge pour véhicules électriques*
- » *Location longue durée de véhicule (LLD)*

Déplacements professionnels

Connaitre l'empreinte carbone liée aux déplacements pour proposer des alternatives plus sobres

7

Globéo Travel, agence de voyage 100 % française titulaire du marché de déplacements professionnels d'UniHA, a mis en place et déployé de nombreuses actions en matière de développement durable, visant à réduire l'émission des gaz à effets de serre.

L'engagement de ce prestataire est basé sur le principe de « compensation de ce qui ne peut être évité ou réduit ». Cette approche constitue le fondement de ses valeurs, garantissant un engagement en faveur du climat mais aussi la rentabilité de son activité.

UniHA a sélectionné l'outil de Globéo Travel pour suivre l'empreinte carbone liée aux déplacements qu'impose l'activité hospitalière. Cet outil, nommé Travel Décisions, permet de suivre de manière statistique les kilomètres effectués en avion et en train pour chacun des établissements hospitaliers adhérents au marché.

Un tableau de bord des émissions de CO₂, suivi en temps réel, offre une visibilité sur la quantité d'émissions. Globeo Travel est ainsi en mesure d'émettre des recommandations afin de réduire l'impact écologique des déplacements des agents hospitaliers et de suggérer des axes d'amélioration.

En plus du suivi et des recommandations que le prestataire peut prodiguer, Globéo Travel a mis à disposition de l'ensemble des centres hospitaliers adhérents un accès personnel leur permettant d'avoir accès à la totalité des données relatives aux déplacements professionnels de leurs collaborateurs pour en calculer le taux de carbone dépensé. Un seul et même outil permet donc de gérer, d'analyser et de suivre les indicateurs écologiques.

Télécharger la fiche marché en cliquant sur son intitulé :

- » *Déplacements Professionnels*

Travailler autrement

Les réponses du télétravail et de la télémédecine pour limiter les déplacements

Éviter des déplacements aux patients comme aux agents conforte de nouveaux usages, comme la télémédecine dont l'épidémie de coronavirus a accéléré le développement et, au niveau des agents qui peuvent le pratiquer, le télétravail :

- le marché « Serveurs & Stockage » permet d'installer les infrastructures supportant et sécurisant les accès en télétravail ;
- les marchés « Parcours Patients » et « Télémédecine » (notifiés fin 2021) proposeront des logiciels permettant la télé-admission des patients, les consultations à distance, la télé-expertise, le suivi post opératoire à domicile, le suivi des maladies chroniques, des offres de télémédecine variées et thématiques pour constituer une offre large de spécialités médicales. Rapprocher l'expertise médicale des lieux de vie contribue à gommer une partie des déserts médicaux et atténue l'empreinte carbone consécutives aux déplacements induits par les activités de santé.

3. Réduire l’empreinte chimique de l’activité hospitalière

Un séjour à l’hôpital se traduit par des services au quotidien : restauration, blanchisserie, nettoyage et traitement des déchets, sans oublier le médicament ou les dispositifs médicaux. Cet ensemble de besoins doit être abordé de manière plus respectueuse de l’environnement.

Dans le domaine de la restauration comme dans celui de la blanchisserie, des Trophées de la Commande Publique ont récompensé les initiatives prises par UniHA en 2019, 2020 puis 2021¹.

Par-delà ces efforts, l’expérience des acheteurs et l’exacerbation des besoins nés de la crise sanitaire pose plusieurs questions : relocalisations d’activités industrielles, achats de proximité au cœur des territoires, mais aussi celles de la génération des déchets puis leur traitement.



Restauration Mieux manger, en circuit court

Dans le cadre des marchés de la filière Restauration, plusieurs démarches :

- Allotissements adaptés au plus près des besoins et des préoccupations des établissements, avec comme axes prioritaires : Qualité/Egalim (Bio, Labels, BBC, MCS, etc.), Made in France, Produits locaux par lots régionaux, Innovation (conditionnements, plats en ambulatoire, Manger-mains).
- Mise à disposition d’un catalogue bio.
- En lien avec la Loi EGALIM (50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques) : propositions de produits éligibles EGALIM (Bio, Labels rouge, AOC, AOP, IGP, HVE, produits à la ferme), Ecolabel Pêche durable, « Région ultrapériphérique », issus du commerce équitable et issus de projets alimentaires territoriaux (PAT).

¹ Trophées de la Commande Publique 2019 : marchés éco-responsables de poissons surgelés – Trophées 2020 : marché éco-responsable de produits lessiviels pour la restauration et de vaisselle à usage unique - Trophées 2021 : marché écoresponsable pour l’achat de linge (exigences environnementales et sanitaires). Prix organisés par achatpublic.com en partenariat avec le ministère de la transition écologique et solidaire.

3. Réduire l’empreinte chimique de l’activité hospitalière

UniHA et le CHU d’Angers ont donné une orientation éco-responsable au lancement de leur premier marché de produits lessiviels et de vaisselle à usage unique pour la restauration. Ce marché comprend deux lots.

Dans le premier lot, la décision a été prise de référencer des produits lessiviels écolabel excluant les substances cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR) ainsi que les perturbateurs endocriniens (triclosan, éthers de glycol de série E). Le but est de limiter les impacts sur l’homme et l’environnement, en conformité avec l’engagement de la filière Restauration dans la charte Mon Restau Responsable soutenue par la fondation pour la nature et l’homme. Ce marché repose sur des critères techniques précis et mesurables, avec des produits certifiés Écolabel. Il propose une gamme de produits rationalisée aux stricts besoins d’une cuisine centrale pour limiter le recours à des produits non indispensables.

Le deuxième lot comprend de la vaisselle et des produits non alimentaires à usage unique conformes aux nouvelles réglementations : compostables, biosourcées, sans plastique. Ce qui aboutit à l’exclusion des substances CMR et de certains perturbateurs endocriniens (Triclosan, Ethers de glyco I de série E).

Ce marché a été lauréat du Trophée de la Commande Publique en 2020.

Télécharger la fiche marché en cliquant sur son intitulé :
Produits lessiviels, vaisselle et produits non alimentaires

3. Réduire l'empreinte chimique de l'activité hospitalière

Bionettoyage

Des produits et méthodes plus respectueux de l'environnement

Le process de bionettoyage d'UniHA définit un critère de choix reposant sur le développement durable : les titulaires de l'accord cadre s'engagent à mettre en place une réelle politique de développement durable, avec des engagements sociaux, mais aussi environnementaux tels que :

- procéder au tri sélectif des déchets ;
- utiliser des produits éco-labellisés respectueux de l'environnement ;
- former tous les salariés d'hygiène des locaux sur les écogestes lors des formations techniques ;
- mettre en place des méthodes de nettoyage respectueuses de l'environnement : chariots à faible consommation d'eau, auto laveuse à faible consommation d'énergie, chariots permettant de réduire les troubles musculo-squelettiques.

Télécharger les fiches marchés en cliquant sur les intitulés :

» Prestations de bio-nettoyage

» Prestations d'accompagnement au bio-nettoyage

11

Traitement des déchets

Coordonner et optimiser la logistique d'approvisionnement

À l'hôpital, les déchets appartiennent à différentes catégories, qu'il s'agisse de déchets courants ou de déchets considérés comme étant à risques (DASRI : déchets d'activités de soins à risques infectieux).

Les adhérents aux marchés UniHA de consommables (contenant des déchets) sont financièrement incités à optimiser leur logistique d'approvisionnement. Ce faisant, ils contribuent à la réduction du trafic routier tout en payant moins. Mais dans l'achat public, acheter à l'unité ou au camion complet se fait encore trop souvent au même prix, ce qui n'incite pas les établissements à regrouper leurs approvisionnements puisqu'il n'y a pas de gain. Dans les marchés UniHA, d'importantes remises différencient l'approvisionnement unitaire de l'optimisé, dont leur cumul peut dépasser les 25 %. Cela profite aux établissements autant qu'à la planète, en diminuant le nombre de camions sur les routes, donc en émettant moins de CO2.

Pour UniHA, l'objectif est de faire converger le coût d'acquisition et le coût de possession afin de trouver la bonne maille d'approvisionnement.

3. Réduire l’empreinte chimique de l’activité hospitalière

Le volume de déchets produits par l’hôpital est en forte augmentation depuis les accidents sanitaires (sang contaminé et maladie de Creutzfeldt-Jakob). Pour contrer le risque d’infection nosocomiale, l’hôpital utilise de nombreux dispositifs médicaux à usage unique.

Il doit être possible aujourd’hui de réévaluer certains pans de la politique d’hygiène, à l’image de plusieurs pays européens qui déploient à grande échelle le retraitement des dispositifs médicaux : certains sont à usage unique en France et à usage multiple en Allemagne et en Europe du Nord, sans pour autant dégrader la qualité du service apportée aux patients et professionnels de santé, ni attenter à leur sécurité.

Télécharger la fiche marché en cliquant sur son intitulé :

» *Collecte des déchets*



Blanchisserie

Des marchés axés sur le développement durable

En novembre 2021, les **Trophées de la commande publique ont récompensé le groupe UniHA dans la catégorie "achat public durable"**. Chacun des nouveaux marchés de la filière blanchisserie propose en effet des articles textiles "responsables".

Ces marchés contribuent à la défense de l’environnement de deux manières, en évitant :

- la pollution de l’eau par les matières utilisées dans la constitution de l’apprêt employé lors de la fabrication des textiles ;
- la présence de perturbateurs endocriniens ou de produits cancérigènes afin de garantir des niveaux de sécurité sanitaire et de qualité élevés ; ce qui concerne les agents hospitaliers autant que les patients.

Traités en blanchisserie hospitalière, ces produits ne relarguent pas de substances nocives et nuisibles. UniHA garantit que 100 % des achats sont non seulement conformes à la législation européenne et française, mais respectent largement aussi les seuils des normes environnementales sur les substances dangereuses.

Cité par achatpublic.info dans le cadre des Trophées de la commande publique, Jérémie Bucia acheteur UniHA et responsable opérationnel de la blanchisserie inter-hospitalière Loire Sud, explique : « *La blanchisserie [...] était taxée à hauteur de plus de plus de 20 000 € sur ses eaux de rejet, mais l’an dernier, grâce à l’application des nouveaux critères d’UniHA pour nos marchés d’achat de linges, la taxe s’est élevée à ... 0 € !* »

Télécharger les fiches marchés en cliquant sur les intitulés :

- » *Grand Linge Plat*
- » *Petit Linge Plat*
- » *Produits lessiviels*
- » *Textiles d’entretien*
- » *Vêtements de travail et oreillers*

3. Réduire l’empreinte chimique de l’activité hospitalière

Médicaments, équipements de protection individuelle...

Un enjeu national : relocaliser la production industrielle

Les produits pharmaceutiques représentent une part importante des besoins hospitaliers et ont un fort impact environnemental tout au long de leur chaîne de production, de leur transport et de leur utilisation. Il en va de même des dispositifs médicaux et des équipements de protection individuelle.

De premières avancées dans le transport et la logistique des médicaments

Pour s’approvisionner en médicaments, UniHA est intervenu sur le transport en réduisant le nombre de commandes annuelles des établissements et en privilégiant les commandes à la palette pour les dispositifs de gros volumes, grâce à des incitations financières telle que des remises logistiques.

La réflexion se poursuit afin de prendre en compte le bilan carbone du transport entre les principales étapes de la chaîne de fabrication (depuis la matière première jusqu’au lieu de stockage du produit fini en France) et de valoriser les circuits courts en mettant en place des critères de choix.

Une réflexion approfondie sur les critères de choix amène à prendre en compte l’analyse du cycle de vie des médicaments et la valorisation de l’épargne des matières premières via le recyclage (exemple de l’iode dans les produits de contraste).



Relocaliser les produits stratégiques : l’alliance Re-Uni pour construire la nouvelle donne des achats souverains

Avec la crise sanitaire, UniHA s’est trouvé en devoir d’agir rapidement en faveur des relocalisations de produits stratégiques. Les deux réseaux d’achats hospitaliers Resah et UniHA ont créé ensemble un consortium, Re-Uni. Né au cœur de la première vague en 2020, il agit pour sécuriser les approvisionnements d’équipements de protection individuelle, notamment en développant l’achat souverain.

Le consortium a ainsi conçu un marché visant à garantir une production de 1,750 milliard de gants en nitrile sur le territoire européen, sur une durée de quatre ans, pour un montant de plus de 80 millions d’euros.

À l’issue d’une procédure de mise en concurrence, l’offre élaborée par le groupement d’entreprises françaises Manikheire-Kolmi-Hopen a été retenue.

Elle permettra, à partir de fin 2022, de proposer une production de gants en nitrile 100 % fabriqués en France, dans une usine située à Bessé-sur-Braye (Sarthe).

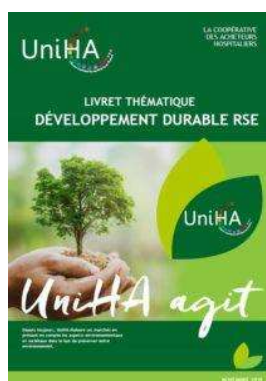
Ce projet s’inscrit dans une démarche de relocalisation et de revitalisation de bassin de production. Il a obtenu le soutien de l’État et de la région Pays de La Loire. L’usine a été inaugurée le 26 mai dernier en présence de la ministre déléguée chargée de l’Industrie, Agnès Pannier-Runacher.

Des actions pour une offre de meilleure qualité de produit sont engagées avec les industriels. Les acheteurs hospitaliers s'engagent pour aider à la plus grande compétitivité des entreprises françaises et européennes.

D'autres appels d'offres seront publiés dans les prochaines semaines. Ils porteront sur des équipements dont les chaînes d'approvisionnement ont été - et pour certains sont toujours - fortement perturbées pendant la crise sanitaire : masques chirurgicaux, blouses, chemises d'opérés, charlottes.

Les équipes de Re-Uni se sont engagées dans une démarche de sourcing dans le but de repérer les meilleurs moyens de production en France ou en Europe. L'impact environnemental est devenu un critère de choix important de ces appels d'offres.

**Télécharger le livret thématique UniHA « Développement durable, RSE »
en cliquant sur l'image :**



Juillet 2020 - 32 pages

14

À PROPOS D'UNIHA, LA COOPÉRATIVE DES ACHETEURS HOSPITALIERS

UniHA est le premier réseau coopératif d'achats groupés des établissements hospitaliers publics français. Il est le premier acheteur public français, avec en 2021 plus de 5,6 milliards d'euros d'achats et un volume de gains sur achats d'environ 200M€. UniHA rassemble à ce jour 1057 établissements hospitaliers, 114 GHT (groupements hospitaliers de territoire) et peut servir la totalité des établissements de santé publics. Avec ses 130 collaborateurs et avec ses entreprises fournisseurs, UniHA ambitionne de faire des achats un levier de performance globale pour accompagner les transformations et les innovations du système de santé, se positionnant comme un acteur stratégique de la santé.

Contact presse UNIHA :

Jean REMY - Tél. 06 75 91 38 15 - j.remy@giesbert-mandin.fr

www.uniha.org - @UniHA_hopital